

Réforme de la formation des enseignants



École en danger



La formation des enseignants peut et doit être améliorée. Mais le projet du gouvernement tourne le dos à cet objectif ! C'est la raison des mobilisations actuelles. Ensemble, défendons une formation de qualité pour une École de qualité !

Aujourd'hui	Demain, avec cette réforme...
Après la licence (bac+3), 1 année de préparation au concours + 1 année de formation rémunérée à l'IUFM, Institut Universitaire de Formation des Maîtres	Passer en même temps le master* (bac+5) avec son mémoire de recherche + le concours + des stages : une année M2 fourre-tout ingérable et non rémunérée
Pendant la formation, une alternance entre classes et IUFM avec des stages (500 à 600 heures) permettant de se former aux différents aspects du métier	Des stages facultatifs au cours du master, limités à 108 heures et en nombre insuffisant (50 000 stages prévus pour 150 000 candidats !)
Au concours, 6 épreuves permettant de vérifier que les lauréats ont les connaissances indispensables pour enseigner	Au concours, 4 épreuves ne garantissant pas la maîtrise des connaissances disciplinaires, des domaines n'étant plus évalués
Une formation avec un cadrage national dans les IUFM, écoles de formation universitaire	Une formation propre à chaque université avec mise en concurrence, entraînant des inégalités territoriales et la disparition de certains sites (ex Écoles Normales) dans les départements ruraux
Une formation assurée par des équipes de formateurs permettant de réfléchir sur la pratique pédagogique, tout en continuant à acquérir les savoirs à enseigner	Une forte réduction de l'aspect professionnalisant des formations, avec la mise à l'écart des formateurs issus du terrain
Le statut de fonctionnaire à l'issue de la formation	Un corps potentiel de précaires contractuels, constitué des reçus au master et collés au concours

Les réformes Darcos-Pécresse cassent la formation des enseignants !

Le système éducatif est directement menacé par le projet de réforme de la formation et du recrutement des enseignants. Cette réforme, dite de « mastérisation », signe la destruction de fait de la formation des enseignants. Parce que l'Etat veut économiser 23 000 postes de fonctionnaires, aux dépens des élèves. Cette réforme a des implications sociales et culturelles considérables pour la société dans son ensemble.

En toile de fond, la destruction de l'École, service public d'éducation...

- Suppression de milliers de postes d'enseignants.
- Réduction des heures d'enseignement à l'école primaire : 24 heures hebdomadaires au lieu de 26.
- Imposition dans le primaire et le collège de programmes rétrogrades.
- Création des « jardins d'éveil » installés dans les écoles maternelles, sans personnel enseignant et payés par les parents.
- Suppression de postes de RASED (aide aux enfants en grande difficulté).
- Mise en place des Établissements Publics d'Enseignement Primaire (EPEP) et du recrutement direct de contractuels par les chefs d'établissements.
- Généralisation du Bac Pro en 3 ans au lieu de 4 et disparition du BEP.
- Vote de la loi d'autonomie des Universités (la LRU) qui affaiblit l'Enseignement Supérieur et démantèle la Recherche.

* Le master, diplôme universitaire de niveau bac+5, comporte deux années M1 et M2



ENSEIGNER UN MÉTIER QUI S'APPREND

Une remise en cause du service public d'enseignement !

Le saviez-vous ?

Des Inspections Académiques recrutent déjà en CDD des professeurs des écoles remplaçants à bac+3 à 8,71 euros de l'heure, ou à 1330 euros par mois ! Nous assisterons de plus en plus à un recrutement d'enseignants non formés, ou mal formés. Ce sera bientôt la fin de la fonction publique dans l'Éducation Nationale ! Comme en Grande-Bretagne, où les débutants doivent chercher eux-mêmes un emploi, avec un statut de contractuel...

Avec, en toile de fond, la casse des IUFM comme lieu de construction d'une identité professionnelle (où on apprend que l'École doit réduire les inégalités...)

L'objectif affiché par le gouvernement est la « revalorisation du métier » (campagne ministérielle de communication articulée autour du slogan « des enseignants mieux formés, mieux payés, mieux considérés »), sans qu'aucune mesure dans ce sens ne soit d'ailleurs présente dans les textes.

En fait, c'est avant tout à une modification sans précédent du recrutement des enseignants que nous sommes confrontés, dans le cadre annoncé du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Cette réforme obéit à la volonté de casser la Fonction Publique, de la soumettre à la logique comptable de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), avec comme seul objectif de faire des économies.

Aujourd'hui

Licence en 3 ans	Préparation au concours	Formation en alternance Stages (500 à 600 h) et IUFM
------------------	-------------------------	--

**PROFESSEUR STAGIAIRE
ANNÉE RÉMUNÉRÉE**



Demain avec cette réforme

Licence en 3 ans	Master 1	Master 2 Préparation au concours + stages facultatifs (108 h) + Mémoire	Entrée directe dans le métier et formation professionnelle réduite à 1/3 du temps
------------------	----------	--	--

**STATUT D'ÉTUDIANT
ANNÉE NON RÉMUNÉRÉE**

L'élévation du niveau de recrutement (concours à bac + 5 au lieu de bac + 3) **ne se traduira pas par une meilleure formation professionnelle.**

C'est très grave pour les élèves, car les enseignants « formés » ainsi enseigneront pendant 40 ans. Les conséquences, à court terme, de cette réforme seront désastreuses pour les élèves qui seront confiés à des professeurs peu et mal formés.

On assiste là à un désinvestissement de l'État. Pourtant, on sait qu'un enseignant bien formé signifie des élèves mieux éduqués, donc une société plus qualifiée, moins de chômage !

Parce que nous défendons des valeurs démocratiques, nous ne voulons pas abandonner l'idéal d'une éducation de qualité, laïque et gratuite pour tous, de la maternelle à l'Université.

j'enseigne
tu enseignes
il enseigne
nous enseignons
vous enseignez
ils détruisent



Parents : les 7 défauts capitaux de ce projet



1/ L'aspect pédagogique du métier serait sacrifié

Les nouveaux enseignants de vos enfants seront directement affectés dans les classes, sans avoir enseigné réellement de manière encadrée. Les stages ne pourraient être proposés qu'à un candidat sur trois. De plus, ils seront de faible durée, n'ouvrant droit qu'à des « gratifications ». Comme ils se feront lors de l'année du concours, la plupart des candidats ne s'y investiront pas, ou les éviteront. En outre, n'importe quel master permettant de passer le concours de recrutement, il n'est même pas obligatoire de passer par un master d'enseignement pour devenir enseignant... Or la pédagogie de l'enseignement ne s'improvise pas! Comment aider les élèves en difficulté sans formation professionnelle solide ?

2/ La qualification disciplinaire serait dégradée

Loin d'élever le niveau disciplinaire, les concours ne vérifieront plus les connaissances comme ils le faisaient avant. Pour les futurs professeurs des écoles, ce sera la loterie, avec une seule leçon à l'oral dans n'importe quelle matière enseignée à l'école. La didactique du français et des mathématiques sera diminuée au profit d'une épreuve de « connaissance du système éducatif », portant sur un contenu purement administratif ! Les concours de recrutement ne présenteront donc aucune garantie d'évaluation des compétences nécessaires à l'exercice du métier.

3/ Les familles paieraient l'allongement des études

L'année de formation rémunérée est remplacée par une année de master non payée. Cette mesure fermera encore un peu plus l'accès des enfants des classes populaires aux métiers de l'éducation, en augmentant le coût de leurs études. Où est la démocratisation de l'accès au métier ?

4/ Bac + 5 serait une année folle

Cette année-là, le futur candidat devrait dans le même temps mener des recherches universitaires, rédiger un mémoire, le soutenir, éventuellement suivre un stage et préparer le concours ! Comment feront les étudiants salariés ? Et les étudiants les plus modestes avec un emploi d'assistant d'éducation ? Mission impossible...

5/ Les enseignants seraient précarisés

Les étudiants recalés au concours auront un diplôme de « master enseignement ». Ils seront la cible idéale pour être recrutés en contractuels ou vacataires. La chute vertigineuse des postes mis au concours ces dernières années pourra suivre son cours, compensée par l'augmentation du nombre d'enseignants moins payés, au statut précaire. Là encore, c'est la qualité de l'éducation de vos enfants qui est en jeu !

6/ La porte serait ouverte aux groupes de pression

Les jurys des concours comporteront des membres de l'administration ou de la « société civile » : un banquier, un chef d'entreprise ou autre pourrait juger l'aptitude des candidats et décider ainsi quel enseignant il faut pour vos enfants ! Sans oublier que la réforme sur l'autonomie des établissements permettra le recrutement direct des enseignants par des chefs d'établissement, voire avec l'aval des maires. Pour les parents d'élèves, où est la garantie de la laïcité de l'enseignement et de l'indépendance intellectuelle des enseignants ?

7/ L'État se désengagerait de la formation de ses maîtres

La diversité des formations assurées par les différentes universités, placées en situation de concurrence, entraînerait une inégalité territoriale. Les maîtres de vos enfants n'auront pas la même formation à Toulouse, Lille, Paris, Bobigny, Marseille ou encore Pointe-à-Pitre. Ce serait le prélude à la fin de l'École républicaine.

Qui a déclaré ?

« Il n'y aura pas de véritable échappatoire au carcan des statuts si le concours continue d'être la seule et unique règle pour la promotion. Pour certains emplois de la fonction publique, il serait souhaitable qu'on laisse le choix aux nouveaux entrants entre le statut de fonctionnaire ou un contrat de droit privé [...] ».

N. Sarkozy, 20 septembre 2007

« Lorsque nous manquerons ponctuellement de tel ou tel professeur, l'agence pourra solliciter des jeunes professeurs en fin de préparation, des stagiaires ou des élèves en fin de master ».

X. Darcos, 16 mai 2008.

Un accord honteux !

Suite à l'accord signé avec le Vatican, les instituts catholiques pourront délivrer des masters destinés aux futurs enseignants, y compris pour ceux de l'École Publique ! Comme le dit Caroline Fourest (in Le Monde, 2 mai 2009), bientôt « le prêtre formera l'instituteur ». C'est la fin du diplôme d'État, au moment où l'État annonce vouloir supprimer les IUFM !

Ce précédent inacceptable ne peut que soulever les protestations de tous ceux soucieux de défendre les valeurs laïques et républicaines !

Suppression de la carte scolaire, financement public de l'ouverture de 50 classes privées catholiques dans les quartiers populaires, contrat passé avec un collège tenu par l'Opus Dei, mise en concurrence des établissements... convergent avec ce décret anti-laïcité du 16 avril 2009. Il s'agit bien d'affaiblir l'École républicaine et laïque, au profit de l'enseignement privé et confessionnel.

>> Tous

ENSEMBLE!



Nos mobilisations ont obligé le gouvernement à reculer...

Les réformes de « mastérisation » ont provoqué une désapprobation unanime et les ministres de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche se sont trouvés face à un front uni de désaveu sans précédent.

Grâce à notre mobilisation, il y a eu un recul sur un certain nombre de points : le report d'un an des concours et leur maintien comme mode de recrutement, l'engagement d'augmenter les aides aux étudiants, la possibilité de s'inscrire dans les IUFM à la rentrée, la mise en place d'une ébauche de pré-professionnalisation, la reconnaissance d'un besoin de continuer la formation après le concours.

Mais malgré quelques concessions, limitées à l'an prochain, le gouvernement n'en reste pas moins déterminé à réaliser sa réforme.

Et les modifications successives ne font que rajouter confusion et incohérence !

À l'heure actuelle, la seule solution envisageable pour répondre à la situation d'urgence consiste à maintenir pour l'année 2009-2010 les dispositifs actuels : le maintien du « calendrier des épreuves des concours, des conditions d'inscription en IUFM et aux concours et des dispositifs de préparation à ces concours, ainsi que de l'année de stagiaire rémunérée, dans les conditions actuelles... en attendant une réelle concertation visant à améliorer la formation des enseignants !

en concertation avec tous les acteurs concernés

Exigeons une autre réforme de la formation des enseignants !

Oui, la formation actuelle est perfectible...

Le « répit » donné par les reculs consécutifs des Ministres doit être mis à profit pour étudier le principe d'une « autre réforme ». Il faut, dès aujourd'hui travailler à des alternatives pour améliorer la formation des enseignants. Mettons en place les conditions d'une véritable réflexion, s'appuyant sur un certain nombre de points : le cadrage national, l'offre de formation sur tout le territoire, le contenu de la formation des enseignants et l'articulation avec la Recherche, le rôle et l'avenir des IUFM, la revalorisation pour l'ensemble de la profession, la place des concours et le financement des études.

Avec tous ceux qui nous soutiennent depuis des mois dans nos mobilisations, nous demandons à nos élus de relayer notre double demande d'un retrait sans délai de toutes les réformes contestées et de l'ouverture d'un grand débat national.

Nous appelons à amplifier les actions pour le retrait des réformes Darcos-Pécresse !

CNFDE (Coordination Nationale Formation des Enseignants)

CNU (Coordination Nationale des Universités)

SLU (Sauvons l'Université)

SLR (Sauvons la Recherche)

FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques)

UNEF (Union Nationale des Etudiants de France)

SNPI-FSU (Syndicat National des Personnels d'Inspection)

SNESUP-FSU (Syndicat National de l'Enseignement Supérieur)

SNPTES-UNSA (Syndicat National du Personnel Technique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)

CGT Educ'action

FERC-Sup CGT

SNPEFP-CGT (enseignement privé)

GFEN (Groupe Français d'Education Nouvelle)

CRAP (Cercle de Recherche et d'Action Pédagogiques)

ICEM (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne)

CEEPI (Collectif Européen des Equipes de Pédagogie Institutionnelle)

**cnfde@googlegroups.com
www.coordination-fde.org**